

**SÉANCE ORDINAIRE
13 DÉCEMBRE 2016**

4. Ressources matérielles et immobilières

- 4.1 Portes du garage et caserne
- 4.2 Remorques voirie et incendie

5. Sécurité publique

6. Réseau routier, transport

7. Gestion du territoire et du milieu

- 7.1 Demande de dérogation mineure
 - 7.1.1 Demande du matricule 3620-83-9454
- 7.2 Installation sanitaire 338, chemin du Lac-du-Rocher

8. Service à la collectivité

- 8.1 Sports, loisirs et culture
 - 8.1.1 Demande pour entretien patinoire
 - 8.2 Accès nature
 - 8.3 Projet Col du Nordet
- 9.1 Exclusion d'un conseiller

Période de questions

Levée de l'assemblée

1. Administration

1.1 Procès-verbaux

1.1.1 Procès-verbal du 22 novembre 2016

307-12-2016

Il est proposé par monsieur Charles-Auguste Côté, conseiller, et résolu à l'unanimité, d'accepter le procès-verbal du 22 novembre 2016.

1.2 Communication

1.2.1 Correspondance

1.2.1.1 Demande de délai - Nathalie Vocelle

308-12-2016

CONSIDÉRANT la transmission d'une lettre à madame Nathalie Vocelle relatif à l'article 70 du règlement de zonage 367-02, demandant de cesser l'élevage des animaux de ferme avant le 5 novembre 2016 au 260 chemin de Val-des-Lacs;

CONSIDÉRANT la correspondance du 24 octobre dernier de la part de madame Vocelle quant à une demande de délai jusqu'en avril 2017;

Il est proposé par monsieur Jacques Hébert, conseiller, et résolu à l'unanimité, de refuser la demande de délai de madame Vocelle.

1.2.1.2 Faune et flore - Demande d'aide financière 2017

309-12-2016

CONSIDÉRANT une demande d'aide financière de la part de l'association faune et flore de Val-des-Lacs ;

Il est proposé par monsieur Jean-Philippe Martin, conseiller, et résolu à l'unanimité d'offrir un don à l'association faune et flore au montant de 300 \$, pour la contribution de 2017.

**SÉANCE ORDINAIRE
13 DÉCEMBRE 2016**

1.2.1.3 Jardin communautaire - demande d'achat de terre

310-12-2016

CONSIDÉRANT une demande de la part du Jardin communautaire de Val-des-Lacs ;

Il est proposé par monsieur Jean-Philippe Martin, conseiller, et résolu à l'unanimité de procéder à l'achat de terre pour un montant de 600 \$, pour la contribution de 2017.

1.2.1.4 Radio Vallacquoise – demande d'aide financière 2017

311-12-2016

CONSIDÉRANT une demande d'aide financière de la part de la radio Vallacquoise ;

Il est proposé par monsieur Jacques Hébert, conseiller, et résolu à l'unanimité d'offrir un don à la radio Vallacquoise au montant de 2 000 \$, pour la contribution de 2017. Le premier versement ayant lieu au début de l'année 2017 et le deuxième paiement en août 2017.

**Suspension de l'assemblée à 19 h 30
Reprise de l'assemblée à 19 h 40**

1.3 Règlements municipaux

1.3.1 Règlement taxe spéciale barrage lac Quenouille

312-12-2016

CONSIDÉRANT un projet de règlement numéro 437-16 visant à financer les études d'ingénieur afin de réparer le barrage du lac Quenouille (X0005372) et prévoyant l'imposition d'une taxe spéciale;

CONSIDÉRANT l'avis de motion en date du 22 novembre 2016;

CONSIDÉRANT le résumé du règlement par la secrétaire-trésorière par intérim lors de la présente assemblée;

Il est proposé par monsieur Charles Auguste Côté, conseiller, et résolu à l'unanimité d'adopter le règlement numéro 437-16 visant à financer les études d'ingénieur afin de réparer le barrage du lac Quenouille (X0005372) et prévoyant l'imposition d'une taxe spéciale.

1.3.2 Règlement 367-16-06 (camping)

Cette rubrique est reportée.

1.4 Calendrier des séances 2017

Cette rubrique est reportée.

**SÉANCE ORDINAIRE
13 DÉCEMBRE 2016**

**Suspension de l'assemblée à 20 h 05.
Reprise de l'assemblée à 20 h 08.**

1.5 Formations FQM pour nouveaux conseillers

313-12-2016

Il est proposé par monsieur Sylvain Gauthier, conseiller, et résolu à l'unanimité de procéder à l'inscription de messieurs Jean-Philippe Martin et Jacques Hébert à la formation Le comportement éthique offerte par la Fédération québécoise des municipalités au montant total de 770 \$ taxes en sus.

2. Ressources financières

2.1 Rapport des dépenses

314-12-2016

Il est proposé par monsieur Nicola Ranieri, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter l'émission des chèques n°7770 à n°7834 pour un montant de 158 847.75 \$ pour les déboursés du mois de novembre 2016;

Les paiements par internet incluant les retraits directs du 1^{er} novembre 2016 au 30 novembre 2016 pour un montant de 38 774.40 \$;

Pour un total de déboursés pour le mois de novembre 2016 de 197 622.15 \$.

2.2 Rapport des salaires

315-12-2016

Il est proposé par monsieur Nicola Ranieri, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter le rapport des salaires bruts du mois de novembre 2016 au montant de 55 335.25 \$ pour un montant net de 45 217.59 \$.

2.3 Demande d'entente de paiement

316-12-2016

Il est proposé par monsieur Charles Auguste Côté, conseiller, et résolu à l'unanimité de permettre une entente de paiement pour le matricule numéro 3914-97-9910 à raison de 150 \$ par mois pour une période de neuf mois au montant total de 1 350\$, conditionnellement à ce que les taxes de l'année 2017 soient payées à terme.

Il est mentionné de ne pas inclure le nom du citoyen dans les résolutions relative aux demandes d'entente de paiement.

**SÉANCE ORDINAIRE
13 DÉCEMBRE 2016**

2.4 Demande Coup de pouce alimentaire

317-12-2016

CONSIDÉRANT la résolution numéro 109-05-2016 offrant un don à l'organisme Coup de pouce alimentaire de Val-des-Lacs au montant de 2 000 \$ pour la contribution de 2016 ;

CONSIDÉRANT que la demande de don initiale de l'organisme était au montant de 3 000\$;

Il est proposé par monsieur Sylvain Gauthier, conseiller, et résolu à l'unanimité de procéder au versement du montant de 1 000\$ à l'organisme Coup de pouce alimentaire de Val-des-Lacs pour la contribution 2016.

3. Ressources humaines

3.1 Convention collective des cols blancs

318-12-2016

Il est proposé par monsieur Jean-Philippe Martin, conseiller, et résolu à l'unanimité, d'adopter la convention collective en vigueur jusqu'au 31 décembre 2018 avec le Syndicat des employées et employés de la Municipalité de Val-des-Lacs affilié à la CSN.

3.2 Lettre d'entente - emploi saisonnier

Cette rubrique est reportée.

3.3 Directeur général

319-12-2016

Il est proposé par monsieur Sylvain Gauthier, conseiller, et résolu à l'unanimité, de procéder au dépôt de la lettre de démission de monsieur Sylvain Michaudville à titre de directeur général, en date du 16 décembre 2016.

4. Ressources matérielles et immobilières

4.1 Portes du garage et caserne

320-12-2016

Il est proposé par monsieur Charles Auguste Côté, conseiller, et résolu à l'unanimité, d'accepter l'offre de service de Portes de garage Pro-Tech inc. pour les portes et les mécanismes à chaîne intégrée du garage municipal au montant total de 13 610.74\$ taxes incluses. Que cette dépense soit défrayée par le surplus accumulé.

4.2 Remorques voirie et incendie

Cette rubrique est reportée.

**SÉANCE ORDINAIRE
13 DÉCEMBRE 2016**

5. Sécurité publique

Aucun sujet sous cette rubrique.

6. Réseau routier, transport

Aucun sujet sous cette rubrique.

7. Gestion du territoire et du milieu

7.1 Demande de dérogation mineure

7.1.1 Demande du matricule 3620-83-9454

321-12-2016

CONSIDÉRANT qu'une demande de dérogation mineure datée du 29 novembre 2016 a été déposée par Jean-Claude Jalbert et Linda Paquette Jalbert et qu'elle est accompagnée d'un plan cadastral réalisé par Peter Rado;

CONSIDÉRANT que la demande de dérogation mineure numéro DM 2016-10 est à l'effet de permettre le lotissement de 3 lots avec des profondeurs de 59.44 m. alors que l'article 25 du règlement 368-02 prescrit que les normes minimales de lotissement sont spécifiées à la Grille des spécifications intitulées Usages et normes, par zone, jointe au règlement de zonage pour tous les usages autorisés dans la zone concernée et que dans la zone RUC-1 la profondeur minimale est de 60 m ;

CONSIDÉRANT que permettre le lotissement de 3 lots avec des profondeurs de 59.44 m constitue une réduction mineure par rapport aux normes applicables ;

CONSIDÉRANT que la demande de dérogation mineure ne semble pas porter atteinte à la jouissance des droits de propriété des propriétaires des immeubles voisins ;

CONSIDÉRANT que la demande de dérogation mineure respecte les objectifs du plan d'urbanisme ;

CONSIDÉRANT qu'il s'agit d'une demande qui peut faire l'objet d'une dérogation mineure en vertu du Règlement sur les dérogations mineures 376-03 ;

CONSIDÉRANT que refuser de permettre le lotissement de 3 lots avec des profondeurs de 59.44 m aurait pour effet de créer un préjudice sérieux au propriétaire ;

CONSIDÉRANT que le CCU recommande au conseil municipal de permettre le lotissement de 3 lots avec des profondeurs de 59.44 m;

Il est proposé par monsieur Jean-Philippe Martin, conseiller, et résolu à l'unanimité, d'accepter la demande.

**SÉANCE ORDINAIRE
13 DÉCEMBRE 2016**

7.2 Installation sanitaire 338, chemin du Lac-du-Rocher

322-12-2016

CONSIDÉRANT la résolution numéro 209-08-2016 donner un délai jusqu'au 30 novembre 2016 au propriétaire du 338 chemin du Lac-du-Rocher pour se conformer à la réglementation concernant ses installations septiques;

CONSIDÉRANT la demande de délai supplémentaire pour finaliser les travaux ;

Il est proposé par monsieur Jacques Hébert, conseiller, et résolu à l'unanimité d'octroyer un délai supplémentaire jusqu'au 30 juin 2017 au propriétaire du 338 chemin du Lac-du-Rocher pour se conformer à la réglementation concernant ses installations septiques.

8. Service à la collectivité

8.1 Sports, loisirs et culture

8.1.1 Demande pour entretien patinoire

323-12-2016

Il est proposé par monsieur Nicola Ranieri, conseiller, et résolu à l'unanimité, de ratifier l'achat et l'installation d'un revêtement en polythène à la patinoire au montant de 128.73 \$ taxes incluses.

8.2 Accès-nature

324-12-2016

Il est proposé par monsieur Charles Auguste Côté, conseiller, et résolu à l'unanimité, de procéder au dépôt du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de l'organisme Accès-Nature Laurentides de l'année 2016.

8.3 Projet Col du Nordet

Cette rubrique est reportée.

Période de questions

Levée de l'assemblée

325-12-2016

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par monsieur Nicola Ranieri, conseiller, et résolu à l'unanimité d'ajourner l'assemblée au 19 décembre 2016. Il est 21 h 40.

CERTIFICAT DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Je, soussigné, Stéphanie Russell, secrétaire-trésorière par intérim de la Municipalité de Val-des-Lacs, certifie sous mon serment d'office, que des crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses autorisées dans ce procès-verbal.

**Jean F. Delisle,
Maire**

**Stéphanie Russell
Secrétaire-trésorière, directrice générale
par intérim**